

BUDGET PRÉLIMINAIRE 2023-2024

#MonAventure



Messages clés du MÉO

- Assurer que les élèves aient les aptitudes nécessaires pour réussir;
- Offrir aux élèves les occasions requises pour réussir;
- Investir dans les soutiens en lien avec les priorités.

Investissements clés

Dans les subventions pour les besoins des élèves

- Financement pour l'administration de l'apprentissage à distance pour les conseils scolaires qui offrent cette option;
- Supplément pour la sécurité et la propreté dans les écoles
 - travailleurs de la santé mentale
 - éducateurs EED
 - concierges, personnel d'entretien;
- Nouvelle formule de financement pour le transport;
- Réaffectation du financement de l'éducation autochtone.

Investissements clés (suite)

Transferts dans les subventions pour les besoins des élèves

- Apprentissage pendant l'été (était financé via Conseil ontarien des directions de l'éducation);
- Cours de rattrapage de crédits de 55 heures (0,5 crédit);
- Élèves de Premières Nations inscrits pendant l'été;
- Élargissement des programmes de la Majeure Haute Spécialisation (était financé via les Fonds pour les priorités et les partenariats)
- Intervention en mathématiques des élèves ayant des besoins particuliers;
- Collecte de données démographiques.

Dans les fonds des priorités et des partenariats

- Plan pour la réussite des mathématiques – 3 volets (714 400 \$);
- Personnel enseignant à l'appui des interventions en lecture (279 900 \$);
- Dotation pour appuyer le décroissement et la transition vers le secondaire (266 500 \$);
- Licences pour les soutiens d'intervention en lecture (114 700 \$);
- Évaluations professionnelles (111 800 \$);
- Soutien pour la mise en place du décroissement (25 800 \$).

Considérations dans la planification du budget

- Le budget est équilibré ou un plan d'élimination du déficit est préparé si le Conseil a un déficit prévu de moins d'un pourcent;
- Les dépenses administratives sont moindres que l'allocation calculée;
- Les dépenses salariales sont en lien avec les repères s'y afférent;
- Réduction sur la ligne de fonctionnement pour le rajustement de la superficie supplémentaire (dernière année);

Considérations dans la planification du budget (suite)

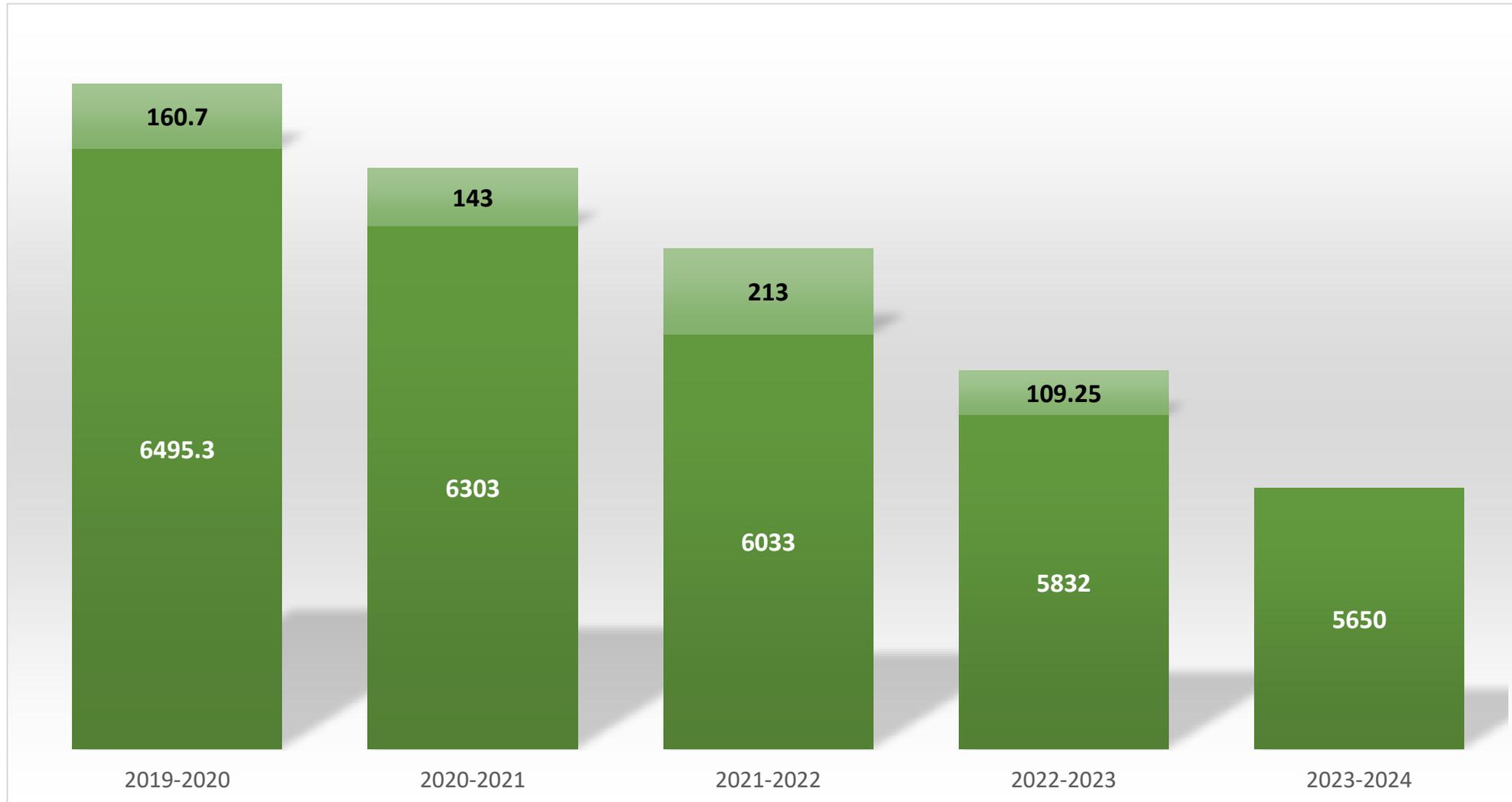
- La conformité avec les lois et règlements;
- La conformité avec les limites d'effectif par classe (cap de 20), MJTP, 4 à 8 selon les seuils et calculs du MÉO;
- La conformité avec les ententes collectives et les conditions de travail des employés connues et celles qui doivent être calculées;
- Le budget s'aligne avec les priorités et le plan stratégique pluriannuel du Conseil;
- Les initiatives transférées dans les subventions de base sont considérées dans les coûts de fonctionnement;

- Les subventions liées à l'enfance en difficulté, au dossier autochtone, au rendement des élèves, aux bibliothèques et aux allocations pour responsables en matière de programmes doivent être dépensées dans les enveloppes respectives.

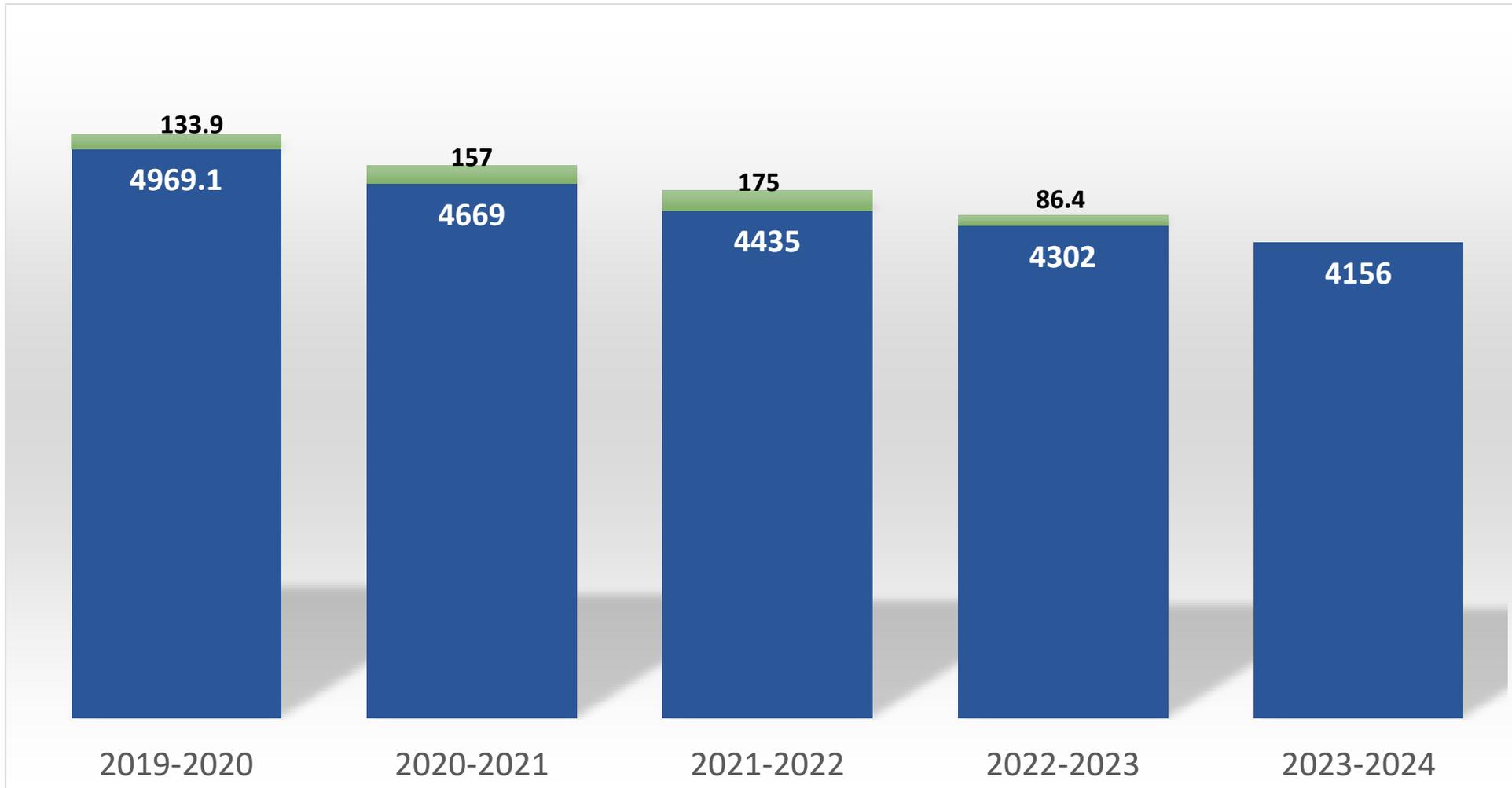
Sommaire des effectifs

- Utilisation des effectifs réels prévus de mars 2023
- Même si les effectifs augmentent encore, les nombres utilisés pour le calcul des subventions de base demeureront afin d'assurer un calcul conservateur.

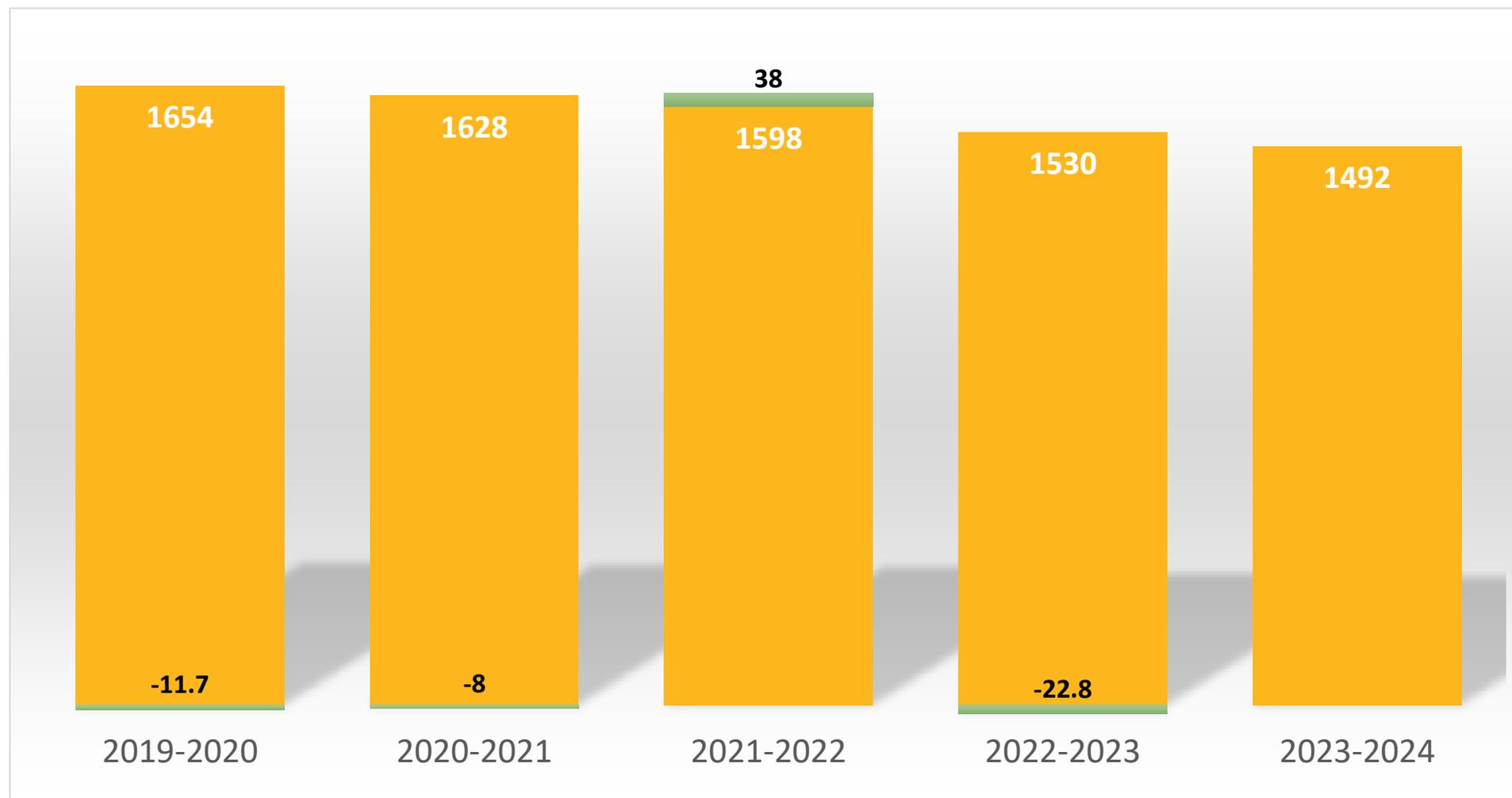
Effectifs élémentaire et secondaire



Effectifs palier élémentaire



Effectifs palier secondaire



Risques budgétaires

Les risques les plus importants dans la détermination du budget incluent :

- Détermination des effectifs provisoires de l'année
- Estimation des montants des subventions externes
- Estimation de l'utilisation des congés de maladie, dépense de suppléance
- Estimation des prix des services publics et de la température

Plan stratégique pluriannuel

Le budget a été préparé selon les priorités ciblées dans le plan stratégique pluriannuel 2018-2023 du Conseil selon les axes suivants:



Élève
Employé
École

- <https://www.nouvelon.ca/conseil/plans-et-rapports/plan-strategique-pluriannuel>

Faits saillants du budget CSC Nouvelon

- Le budget a été préparé en conformité avec les directives du MÉO :
 - augmentations des repères salariaux;
 - conformité aux tailles de classes;
 - encadrement pour l'utilisation des diverses allocations
 - transferts de programmes ministériels actuels aux Subventions pour les besoins des élèves
- Le budget a été préparé selon les priorités ciblées;
- Le budget a été préparé avec une gestion financière prudente;
- Les salaires et avantages sociaux représentent 72,2 % du budget opérationnel;
- Les salaires et avantages sociaux directement reliés à la salle de classe représentent 87,7 % du total des salaires au Conseil;

REVENUS BUDGET 2023-2024

Revenus

Revenus pour 2023-2024 se chiffrent à 127 987 128\$

Cette somme comprend 2 000 000 \$ pour les fonds générés par les écoles et 9 438 492 \$ en revenus qui paient l'amortissement des immobilisations

Revenus des cinq dernières années

2023-2024	127 987 128 \$
2022-2023	129 716 118 \$
2021-2022	128 793 677 \$
2020-2021	126 544 527\$
2019-2020	125 547 385 \$

**DÉPENSES
BUDGET 2023-2024**

Dépenses 2023-2024

Dépenses liées aux salles de classe	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Titulaires de classe	53 827 243 \$	52 986 236 \$	51 921 161 \$
Personnel suppléant	1 278 812 \$	1 302 581 \$	1 361 146 \$
Aides-enseignants	7 863 250 \$	8 207 546 \$	8 020 943 \$
Éducateurs de la petite enfance	1 934 484 \$	1 440 896 \$	1 542 102 \$
Manuels et matériel didactique	3 664 434 \$	3 548 206 \$	3 373 106 \$
Ordinateurs	846 029 \$	646 000 \$	678 535 \$
Professionnels et para professionnels	5 580 879 \$	6 209 661 \$	6 000 117 \$
Bibliothèques et orientation	1 900 371 \$	2 265 324 \$	1 879 877 \$
Perfectionnement professionnel	454 907 \$	514 466 \$	553 067 \$

Dépenses 2023-2024

Dépenses non liées aux salles de classe	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Directeurs et directeurs-adjoints	5 595 584 \$	5 668 058 \$	5 644 418 \$
Administration des écoles	3 437 228 \$	3 637 884 \$	3 302 592 \$
Coordonateurs et conseillers pédagogiques	2 431 799 \$	2 485 278 \$	2 607 917 \$
Éducation permanente	51 300 \$	51 300 \$	51 300 \$
Administration	5 681 647 \$	5 739 015 \$	5 749 310 \$
Transport	7 167 341 \$	7 004 000 \$	7 227 500 \$
Fonctionnement des écoles	12 114 799 \$	12 086 350 \$	11 946 694 \$
Total des dépenses opérationnelles	114 786 896 \$	113 792 801 \$	111 859 785 \$

Dépenses 2023-2024

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Autres et éventualités *	3 330 344 \$	2 458 320 \$	3 584 473 \$
Immobilisations **	9 860 868 \$	11 541 154 \$	11 306 764 \$
Sous-total	127 021 319 \$	127 792 275 \$	126 751 022\$
Fonds des écoles	1 600 000 \$	2 235 000 \$	2 000 000 \$
Total	128 621 319 \$	130 027 275 \$	128 751 022\$

* Les dépenses détaillées présentées par catégories incluent les provisions pour les augmentations salariales qui représentent 2,334,537 \$. Lors de la soumission du budget préliminaire au ministère de l'Éducation, ce montant sera inclus sur la ligne « Autres et éventualités ».

** Ce montant comprend 10 074 166 \$ en amortissement, 100 000 \$ en projets de réfection non-capitalisables ainsi que 1 132 598 \$ en intérêts.

Dépenses en immobilisations 2023-2024

Écoles prioritaires	10 000 000 \$
Réfection des écoles	2 000 000 \$
Amélioration de l'état des écoles	8 000 000 \$
Immobilisations mineures	630 000 \$
Total	20 630 000 \$

Situation financière 2023-2024

	Fonctionnement	Fins de conformité
Revenus	127 987 128 \$	125 987 128 \$
Dépenses prévues	128 751 022 \$	126 625 845 \$
Déficit de l'exercice *	(763 894 \$)	(638 717\$)
* L'administration va évaluer la structure organisationnelle du Conseil afin d'éliminer le déficit pour l'année 2024-2025.		

Détails de l'excédent accumulé disponible aux fins de conformité

	Solde au début estimé	Variation	Solde au 31 août 2024
Excédent de fonctionnement accumulé	13 598 064\$	(619 546 \$)	12 978 518 \$
Projets d'immobilisations engagés	1 713 769 \$	(19 171 \$)	1 694 598 \$
Total	15 311 833\$	(638 717\$)	14 673 116\$

Excédent accumulé

Excédent accumulé	14 673 116\$
Intérêts à inscrire	(351 809 \$)
Fonds des écoles	758 759 \$
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(1 113 968 \$)
Revenus comptabilisés pour les terrains	8 098 838 \$
Total	22 064 936 \$

Questions?

Recommandation 1

« Que le Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario approuve le budget pour l'année scolaire 2023-2024 au montant de 128 751 022\$ en dépenses de fonctionnement et de 20 630 000\$ en dépenses d'immobilisations. »

Recommandation 2

« Que le Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario approuve le plan d'élimination du déficit d'exercice de l'année 2023-2024 pour le déficit ajusté de 619 546 \$ par l'évaluation de la structure organisationnelle du Conseil et l'élimination des postes déterminés moins prioritaires. »

MERCI!

#MonAventure

NOUVELON.CA   

